



Mairie de MONTJOIRE PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six et cinq Juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de Montjoire, sous la présidence de Madame Isabelle GOUSMAR.

Présents :

Isabelle GOUSMAR, Pascale DAL MASO, Jean-Nicolas FALBA, Patrick GAY, Nathalie MAYBON CHEMINEL, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Florent SAUZARET, Marie-Christine SAUZARET, Cédrine SOURBIER, Nancy SOURBIER et Pierre THOMAS.

Procurations :

Valérie SERIE à Jean-Pascal RAYNAUD
Tiffany THIEBAULT à Isabelle GOUSMAR

Madame Cécile BELLEYME a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation	26 Mai 2026
Membres en exercice	15
Qui ont pris part à la décision	14

1/ Approbation du dernier procès-verbal

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 Avril 2026.

Approuvé à l'unanimité

2/ Désignation des délégués pour l'élection des Sénateurs du 27 Septembre 2026.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en application de l'article R.131 du code électoral, six conseillers municipaux doivent être désignés pour participer aux élections sénatoriales du mois de Septembre 2026.

Il convient de proposer une liste paritaire de six délégués dont les trois premiers seront titulaires et les trois suivants seront suppléants.

Une seule liste est déposée auprès du conseil municipal : la liste MONTJOIRE A VENIR qui propose :

- Isabelle GOUSMAR
- Patrick GAY
- Nancy SOURBIER
- Jean-Pascal RAYNAUD
- Pascale DALMASO
- Florent SAUZARET

Le bureau électoral est composé des deux conseillers les plus âgés et des deux conseillers les plus jeunes :

- Marie-Christine SAUZARET
- Florent SAUZARET
- Jean-Nicolas FALBA
- Cédrine SOURBIER

Le vote s'est effectué sans débat et à bulletin secret.

Sont élus délégués titulaires :

- Isabelle GOUSMAR
- Patrick GAY
- Nancy SOURBIER

Sont élus délégués suppléants :

- Jean-Pascal RAYNAUD
- Pascale DALMASO
- Florent SAUZARET

Approuvé à l'unanimité

3/ Questions diverses.

La séance est levée à 19H00.

